

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Momeau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-429

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-430

Séance ordinaire du 6 octobre 2021

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2021.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-431

Adoption – Calendrier 2022 – Séances ordinaires du conseil municipal

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, qui se tiendront le mercredi et débuteront à 20 h :

- 12 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1^{er} juin
- 6 juillet
- 3 août
- 7 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière, conformément à la loi.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-432

Nomination - Mairesse suppléante

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit désigner un conseiller à titre de maire suppléant,

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE désigner madame Diane Morneau, à titre de mairesse suppléante et substitut à la MRC de La Vallée-de-Richelieu et à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour la période du 17 novembre 2021 au 18 novembre 2022.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-433

**Autorisation de signature - Lettres d'entente 2021-01, 2021-02 et 2021-03 -
Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508**

CONSIDÉRANT les lettres d'entente 2021-01, 2021-02 et 2021-03 annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général adjoint et trésorier et du directeur des services extérieurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, les lettres d'entente 2021-01 - Projet spécial horaires déneigement, 2021-02 - Entretien hivernal du Centre multifonctionnel et 2021-03 - Extension période de probation - Nomination Éric Martel entre le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 3508 et la Ville de Carignan.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-434

Autorisation de signature - Offre d'achat d'une partie d'un terrain municipal - Lot 2 599 752 - Futur boulevard de la Mairie

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'offre d'achat d'une partie du lot 2 599 752 et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-435

**Autorisation de signature - Acte de vente - Lots 2 599 702 et 2 599 703 du
cadastre du Québec**

CONSIDÉRANT les recherches de titre effectuées dans le cadre de la vérification diligente pour la construction de la nouvelle école primaire dans la Ville de Carignan;

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente des lots 2 599 702 et 2 599 703 du cadastre du Québec pour un montant de 165 000 \$ plus taxes et à poser tout geste ou signer tout document nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution;

QUE l'acte de vente devra par ailleurs être signé devant notaire avant le 20 décembre 2021;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-233-12-000.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-436

Permanence - Commis à l'accueil et secrétaire

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Élaine Magnan, directrice du Service des communications, relations publiques et citoyennes;
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OFFRIR le statut permanent à madame Joanie Chagnon à titre de commis à l'accueil et secrétaire au sein du Service des communications, relations publiques et citoyennes;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-30-151.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-437

Déboursés du mois - Octobre 2021

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'octobre 2021 pour un montant de 101 247,71 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'octobre 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 4 981 081,80 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-438

Autorisation - Transfert budgétaire

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le transfert des sommes suivantes :

- a) Afin de couvrir les honoraires professionnels "services scientifiques et de génie"

Montant	Description du poste	Numéro de poste
24 000 \$	Droit de mutation	01-233-12-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
24 000 \$	Services scientifiques et de génie	02-315-00-411



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-439 Autorisation de paiement - Factures - Entretien et soutien des applications informatiques - PG Solutions inc. - Année 2022 - 95 946,65 \$

CONSIDÉRANT les factures CESA 44843, CESA 44426, CESA 44961, CESA 45313 et CESA 43607 de l'entreprise PG Solutions inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des factures CESA 44843, CESA 44426, CESA 44961, CESA 45313 et CESA 43607 pour un montant de 95 946,65 \$ taxes incluses, en vertu des contrats d'entretiens et soutien aux diverses applications du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 à l'entreprise PG Solutions inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-10-527 sous réserve du budget 2022.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-440

Autorisation de signature - Entente de 5 ans - Service Internet Fibre haute vitesse - Chalet patinoire - Bell

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Carignan, l'entente pour cinq (5) années de "Internet d'affaires Fibre 940/940" avec le fournisseur Bell pour les services requis au chalet du Centre multifonctionnel pour un montant annuel de 1 586,66 \$ taxes incluses.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-50-331.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-441

Confirmation - Mode de paiement "argent comptant" refusé par la Ville de Carignan depuis le 1er janvier 2019

CONSIDÉRANT que le MAMH demande une confirmation par résolution mentionnant que la Ville de Carignan n'accepte plus l'argent comptant comme mode de paiement au comptoir de la réception;

CONSIDÉRANT que le mode de paiement Interac est effectif et fonctionnel au comptoir de la réception de la Ville de Carignan depuis décembre 2018;

CONSIÉRANT que depuis janvier 2019, des communications indiquent aux citoyens que les paiements Interac sont maintenant disponibles et que les paiements en argent ne le sont plus acceptés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE confirmer que depuis le 1er janvier 2019, la Ville de Carignan n'accepte plus le mode de paiement "argent comptant" au comptoir de la réception de la Ville.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-442

Modification - Politique de gestion des surplus

CONSIDÉRANT la résolution 18-06-199 adoptant la Politique de gestion des surplus;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à plusieurs modifications de la politique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

DE modifier la Politique de gestion des surplus, plus particulièrement son article 5 comme suit :

25 % des excédents de fonctionnement seront affectés à un surplus affecté pour les projets de développement durable;

25 % des excédents de fonctionnement ne seront pas affectés afin de maintenir un surplus libre;

25 % des excédents de fonctionnement seront affectés au remboursement anticipé de la dette à long terme;

25 % des excédents de fonctionnement seront affectés à la création ou à l'augmentation d'un surplus affecté déterminé par le conseil municipal.

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-443

Octroi de contrat - Achat de produits chimiques de sulfate d'aluminium liquide nécessaires au traitement des eaux usées 2022-2023 - Union des municipalités du Québec (UMQ) - Chemtrade Chemicals Canada Ltd - 71 040,75 \$

CONSIDÉRANT l'achat regroupé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de produits chimiques nécessaires au traitement des eaux usées 2022-2023 (CHI-20222023-UMQ);

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'achat de sulfate d'aluminium liquide nécessaires au traitement des eaux usées 2022-2023 à Chemtrade Chemicals Canada Ltd. pour un montant global de 71 040,75 \$ taxes incluses, incluant le transport pour les années 2022 et 2023;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-414-00-635.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-44

Octroi de contrat - Fourniture de barrières pour les pistes cyclables - Trafic innovation Inc. - 51 267,36 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture de barrières pour les pistes cyclables;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de barrières pour les pistes cyclables, à l'entreprise Trafic innovation inc. pour un montant de 51 267,36 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-445

Octroi de contrat - Surveillance et prévision des crues - 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022 - Hydro Météo - 21 182,99 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a besoin de services spécialisés pour la surveillance et la prévision des crues des rivières l'Acadie et Richelieu afin de planifier ses interventions d'urgence;

CONSIDÉRANT les offres de services professionnels d'Hydro Météo;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE mandater la firme Hydro Météo afin d'effectuer la surveillance des mouvements de glace, d'embâcles et de blocage par frasil ainsi que la surveillance et la prévision des crues printanières pour la somme de 21 182,99 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-223-00-410 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-233-12-000.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

**Octroi de contrat - Fourniture de mobilier urbain pour la Route verte - Équiparc
Manufacturier d'Équipements de Parcs Inc. - 35 272,03 \$**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par contrat de gré à gré afin d'obtenir une soumission pour la fourniture de mobilier urbain pour le nouveau sentier polyvalent;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de mobilier urbain pour la Route verte, à l'entreprise Équiparc Manufacturier d'Équipement de Parcs Inc. pour un montant de 35 272,03 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.

21-11-446



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-447

Octroi de mandat - Services professionnels pour la conception et le soutien technique durant les travaux de la passerelle Optimiste (PSSPA) - Stantec Experts-conseils ltée - 97 728,75 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour services professionnels en conception et en surveillance des travaux dans le cadre du projet d'aménagement de sentiers et de sites de pratique d'activités de plein air du parc des Chenaux;

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été déposée dans le cadre de cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat de services professionnels en conception et en soutien technique durant les travaux de réfection de la passerelle Optimiste (PSSPA), à la firme Stantec Experts-conseils ltée pour un montant de 97 728,75 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve d'un transfert provenant du poste budgétaire 01-233-12-000.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-448

Octroi de mandat - Services professionnels en biologie - Restauration des habitats piscicoles et amélioration de la qualité de l'eau des chenaux de Carignan - Évolution Environnement inc. - 6 000 \$

CONSIDÉRANT la présence d'eau stagnante et le niveau d'eau général des chenaux de Carignan;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de l'état actuel des chenaux de Carignan fait en 2021 par la firme BBA inc. et selon les recommandations émises par la firme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat de services professionnels pour une expertise biologique et un soutien technique dans le cadre du projet de restauration des habitats piscicoles et d'amélioration de la qualité de l'eau des chenaux de Carignan, à la firme Évolution Environnement inc. au montant de 6 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve du transfert provenant 01-233-12-000.

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

Octroi de contrat - Achat de signalisation routière - Martech Signalisation inc. - 10 923,95 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'achat de signalisation routière;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'achat de signalisation routière, à l'entreprise Martech Signalisation inc. pour un montant de 10 923,95 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER les commandes cumulatives à l'entreprise Martech Signalisation inc. pour l'année 2021 à 33 466,12 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-350-00-649.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Momeau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-450

Ajout au contrat - Services de laboratoire et contrôle des matériaux - Laboratoire GS inc. - 25 000 \$

CONSIDÉRANT la résolution 21-04-150 octroyant le contrat pour des services de laboratoire et contrôle des matériaux, à la firme Laboratoire GS inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'AUGMENTER le contrat pour des services de laboratoire et contrôle des matériaux, à la firme Laboratoire GS inc. pour un montant maximal de 25 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 03-100-00-530.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-451

Autorisation de paiement - Acceptation définitive - Travaux de pavage et éclairage de rues - Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3 - Excavation Civilpro Inc. - 46 656,65 \$

CONSIDÉRANT la résolution 19-07-249 octroyant le contrat de travaux de pavage et d'éclairage de rues pour le Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3, à l'entreprise Excavation Civilpro Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieur - Infrastructures municipales et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 46 656,65 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de pavage et d'éclairage de rues pour le Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3, à l'entreprise Excavation Civilpro Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-380.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-452

Autorisation de paiement – Acceptation définitive – Travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost – Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) – 32 207,84 \$

CONSIDÉRANT la résolution 20-04-114 octroyant le contrat pour les travaux d'aménagement du par Étienne-Provost à l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.);

CONSIDÉRANT la fin des travaux d'aménagement;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénierie - Infrastructures municipales et projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 32 207,84 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost à l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.);

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-381.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-453

Demande d'aide financière - Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes - Fondation de la faune du Québec - Milieux naturels de l'Île aux Lièvres

CONSIDÉRANT que la Fondation de la faune du Québec lance un appel de projets pour le *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* visant à limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes en favorisant leur gestion durable pour protéger la biodiversité, l'intégrité des habitats fauniques et floristiques ainsi que le maintien des fonctions écologiques des milieux naturels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* de la Fondation de la faune du Québec pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes des milieux naturels de l'île aux Lièvres;

D'AUTORISER le directeur général adjoint et trésorier à agir à titre de représentant à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires dans le cadre de cette demande.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-454

Autorisation de signature - Permis de lotissement - chemin Bellevue

CONSIDÉRANT que l'opération cadastrale permet le remplacement des lots 3 636 337 et 2 599 530 par les lots 6 476 716 et 6 476 717 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que l'opération cadastrale est effectuée dans le cadre de la vente à DJL Construction des lots appartenant à la Ville de Carignan, c'est-à-dire les lots 2 599 523, 3 636 337 et 2 599 530, où sont présentement situés les bâtiments municipaux (garage municipal, Service des travaux publics et terrains de soccer) sur le chemin Bellevue;

CONSIDÉRANT que l'approbation du propriétaire doit être signée par la Ville de Carignan pour le dépôt des lots au cadastre du Québec, car les lots touchés par l'opération cadastrale appartiennent à la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence, le greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville, l'approbation du propriétaire pour le remplacement des lots 3 636 337 et 2 599 530 par les lots 6 476 716 et 6 476 717, selon le plan cadastral préparé par Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre, plan daté du 12 octobre 2021, sous la minute 16050.

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-455

Renouvellement de mandat - Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT les mandats de deux (2) membres du Comité consultatif d'urbanisme qui arrivent à échéance en novembre 2021;

CONSIDÉRANT l'obligation de respecter la structure du Comité consultatif d'urbanisme en vertu du Règlement no 522 (2019) concernant la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement numéro 463-A et ses amendements, adopté le 2 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE renouveler les mandats de madame Louise Bisailon et de monsieur Paul Larouche pour une période de deux (2) ans, et ce, conformément au Règlement no 522 (2019) concernant la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement numéro 463-A et ses amendements.



Carignan

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-456

Nomination - Membres du Comité démolition

CONSIDÉRANT la résolution 19-11-414;

CONSIDÉRANT le règlement no 518 (2021) remplaçant le règlement 518 (2019) concernant la démolition de bâtiments;

CONSIDÉRANT les nouveaux élus siégeant au conseil municipal suivant les élections municipales du 7 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit nommer trois (3) membres du conseil municipal pour siéger sur le Comité de démolition;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE nommer madame Diane Morneau, messieurs Luc Laforge et Daniel St-Jean afin de siéger sur le Comité de démolition.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-457

Embauche - Directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable (remplacement congé de maternité)

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur François Rioux, directeur des services extérieurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Éric Martel à titre de directeur du Service de l'urbanisme et du développement durable en remplacement du congé de maternité de madame Andréanne Baribeau;

QUE cette embauche soit effective à partir du 22 novembre 2021;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508 ainsi que la Politique administrative et salariale 2020-2025 des employés cadres;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-141 sous réserve d'un transfert provenant du poste budgétaire 02-610-00-151.



Carignan

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-458

Demande d'aide financière - Association de Soccer Carignanoise - Saison 2020-2021 - 9 220 \$

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Association de Soccer Carignanoise pour la saison 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Association de Soccer Carignanoise, une aide financière de 20 \$ par joueur à raison de 461 joueurs, pour un montant de 9 220 \$, dans le cadre de la saison 2020-2021;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-999.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-459

Demande d'aide financière - Association de ringuette les Intrépides - Tournoi annuel - 200 \$

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Association de ringuette Les Intrépides;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Association de ringuette Les Intrépides, une aide financière d'un montant de 200 \$ pour leur tournoi annuel;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.



Carignan

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

Demande d'aide financière - Demande triennale 2022-2023-2024 pour un soutien financier au projet d'Assisto.ca - 300 \$/année

**CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Assisto.ca;
EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à Assisto.ca, une aide financière d'un montant de 300 \$ par année et ce, pour les trois (3) prochaines années, soit 2022-2023 et 2024;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-461

Autorisation de signature - Entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) - Année 2022

CONSIDÉRANT que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) offre la possibilité d'avoir une entente concernant des rabais sur les cartes d'accès de leurs parcs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE convenir d'une entente avec la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) permettant un rabais de 10 \$ sur les cartes annuelles pour les Carignanois pour l'année 2022;

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer ladite entente;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-499.



Carignan

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-462

Amendement - Politique portant sur le remboursement des frais des non-résidents pour les activités sportives

CONSIDÉRANT qu'il serait pertinent d'inclure les employés municipaux dans la définition de résidents afin de leur permettre de pouvoir accéder aux différents remboursements des activités et frais de non-résident;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AMENDER la Politique portant sur le remboursement des frais de non-résident pour les activités sportives afin d'y inclure les employés municipaux.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-463

Octroi de contrat - Technique et location de matériel - 19 novembre 2021 et 4 décembre 2021 - Laudiom - 8 508,15 \$

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour la technique et la location de matériel pour les spectacles des 19 novembre 2021 et 4 décembre 2021, à l'entreprise Laudiom pour un montant de 8 508,15 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-702-90-412.



Carignan

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-464

Embauche - Surveillants - Année 2021-2022

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Odriée Hamel, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Victoria Mathieu et messieurs Théo Bernard et Justin Mostovac à titre de surveillants pour l'année 2021-2022;

QUE cette embauche soit rétroactive au 31 octobre 2021 pour Théo Bernard;

QUE cette embauche soit effective à partir du 1er décembre 2021 pour Justin Mostovac et Victoria Mathieu;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-181.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-465

Avis de motion - Projet de règlement no 508 (2022) modifiant le règlement no 508 (2021)-3 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la Ville

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 508 (2022) modifiant le règlement no 508 (2021)-3 concernant le stationnement et la circulation dans les rues de la Ville.

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Mme Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-466

Avis de motion - Projet de règlement no 512 (2022) remplaçant le règlement no 512 (2021)-1 décrétant les limites de vitesse permises dans les rues de la ville

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, le projet de règlement no 512 (2022) remplaçant le règlement no 512 (2021)-1 décrétant les limites de vitesse permises dans les rues de la ville.



Carignan

**EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Momeau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-467

Avis de motion - 1^{er} projet de règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U

La conseillère Édith Labrosse dépose le 1^{er} projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté, pour adoption, lors de cette même séance du Conseil, le 1^{er} projet de règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.



Carignan

**EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-468

Adoption - 1^{er} projet de règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du 1^{er} projet de règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le 1^{er} projet de règlement no 483-21-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.



EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-469

Adoption - Second projet de règlement de concordance no 483-20-U modifiant le règlement de zonage no 483-U afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme no 482-JU

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du second projet de règlement de concordance no 483-20-U modifiant le règlement de zonage no 483-U afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme no 482-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le second projet de règlement de concordance no 483-20-U modifiant le règlement de zonage no 483-U afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme no 482-U.



EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-470

Adoption - Règlement de concordance no 482 (2021) modifiant le Plan d'urbanisme no 482-U

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement de concordance no 482 (2021) modifiant le Plan d'urbanisme no 482-U afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement de concordance no 482 (2021) modifiant le Plan d'urbanisme no 482-U afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Momeau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-471

Adoption - Résolution PPCMOI no 451-01-2021 - Lot 6 001 847 près du chemin Bellerive

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan a adopté le Règlement no 451-U relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT que ce règlement permet au Conseil d'autoriser sur demande et aux conditions qu'il détermine, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT que le lot 6 001 847 est l'assiette d'une habitation unifamiliale isolée, construite en 1910;

CONSIDÉRANT que le bâtiment principal est dans un très mauvais état et que les propriétaires désirent le démolir et le reconstruire;

CONSIDÉRANT que cette propriété n'a pas de frontage à une voie de circulation publique, c'est-à-dire le chemin Bellerive qui est situé à proximité de la propriété; publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Chambly sous le numéro 22 458;

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement de la MRC de la Vallée-du-Richelieu exige à l'article 1.1.1 du document complémentaire, que toute nouvelle construction prévue à d'autres fins qu'agricoles soit érigée sur un ou plusieurs lots distincts, adjacent à une voie de circulation publique ou privée;

CONSIDÉRANT que cette exigence est reconduite à l'article 61 du Règlement sur les permis et certificats no 485-U de la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Luc Laforgue et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal :



Carignan

**EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil**

1. Autorise un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sur le lot 6 001 847 du cadastre du Québec, situé dans la zone A-023 du Règlement de zonage no 483-U de la Ville de Carignan;
 2. Détermine que les dispositions du présent PPCMOI ont préséance sur les dispositions de l'article 61 du Règlement sur les permis et certificats no 485-U de la Ville de Carignan.
 3. Adopte la résolution PPCMOI numéro 451-01-2021 visant à autoriser le projet ci-haut mentionné et à régulariser une dérogation au Règlement sur les permis et certificats no 485-U et applicable au lot numéro 6 001 847 dont l'effet est le suivant;
- 3.1 Malgré l'exigence que toute nouvelle construction à des fins autres qu'agricoles soit érigée sur un ou plusieurs lots distincts adjacent à une voie de circulation publique ou privée, la servitude de passage publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Chambly sous le numéro 22 458 peut dans le cas présent constituer une voie de circulation privée, afin de permettre la reconstruction de la résidence, conformément à l'article 1.1.1 du schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, ainsi qu'à l'article 61 du Règlement sur les permis et certificats no 485-U de la Ville de Carignan;

QUE la présente autorisation donnée par le Conseil ne dispense pas le propriétaire d'obtenir, tout permis, certificat d'autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi ou d'un règlement.



Carignan

EXTRAIT du livre des délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : messdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforgue, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-472

Adoption - Règlement no 484-4-U modifiant le règlement de lotissement no 484-U (contribution fins de parc et calculs des dimensions minimales des lots)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 484-4-U modifiant le règlement de lotissement no 484-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 484-4-U modifiant le règlement de lotissement no 484-U.

EXTRAIT du livre des
délibérations du Conseil

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Carignan tenue le mercredi 17 novembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et webdiffusée sur le site Internet de la Ville de Carignan, à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Édith Labrosse, Stéphanie Lefebvre et Diane Morneau ainsi que messieurs les conseillers Luc Laforge, Frédéric Martineau et Daniel St-Jean, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Patrick Marquès.

Messieurs Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier et François Rioux, directeur des services extérieurs ainsi que Me Ève Poulin, greffière, sont également présents.

21-11-473

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 53.